

DEPARTEMENT

Séance du 30 mars 2026

BOUCHES DU RHONE

L'an deux-mille-vingt-six et le trente mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur GESLIN Laurent, maire.**

**Nombre de membres
afférents au
conseil municipal :**
En exercice : 15

Présents : Madame BAYEUL Julie, Monsieur RAMILSON Gilles, Madame BAZIN Natacha, Monsieur VILLERMY Jean-Louis, adjoints au maire.
Monsieur FÉRAUD Didier, Madame VICTORIA Mélissa, Monsieur GARAGNON Julien, Madame TANGUY Laure, Monsieur FABRE Jérémie, Madame THOMAS Lauriane, Monsieur BIENTZ Florent, Monsieur GESLIN Arnaud.

**Qui ont pris part
à la délibération :** 14

Absents excusés : Madame MAGNIER Christine (a donné procuration à Monsieur VILLERMY Jean-Louis), Madame BRETON Magali.

Date de la convocation :
24 mars 2026

A été nommé secrétaire de séance : Madame BAYEUL Julie

Date d'affichage :

Objet de la délibération : Commission d'appel d'offres des marchés publics

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder au renouvellement des membres devant siéger à la Commission d'Appel d'Offres des marchés publics.

Conformément aux dispositions des articles 34 et 35 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992 modifiant les articles 282 et 299 du Code des Marchés Publics, pour les communes de moins de 3500 habitants, ce sont 3 membres du conseil municipal qui doivent être élus, Monsieur le maire étant le président de la commission.

Une liste de candidatures a été déposée :

Messieurs VILLERMY Jean-Louis, RAMILSON Gilles, BIENTZ Florent.

Il convient de procéder à l'élection des membres sus-désignés. En application de l'article L2121-21 du CGCT, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, il propose de voter à main levée.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

Votants : 14

Exprimés : 14

Nombre de suffrages obtenus :	M. VILLERMY Jean-Louis	14 voix
	M. RAMILSON Giles	14 voix
	M. BIENTZ Florent	14 voix

Sont proclamés élus :

Messieurs VILLERMY Jean-Louis, RAMILSON Gilles, BIENTZ Florent.

La commission d'Appel d'Offres des marchés publics sera composée comme suit :

- Président : Laurent GESLIN, maire,
- Messieurs VILLERMY Jean-Louis, RAMILSON Gilles, BIENTZ Florent.

Vote : - Pour – 14 voix - Contre – 0 voix - Abstentions – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations
Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents

